



FRANCE INTER

LE 5/7 – Le 31/08/2021 – 06:20:37

Invitée : Maya ATIG, Directrice générale de la Fédération bancaire française

MATHILDE MUNOS

C'est la fin du télétravail obligatoire, les règles changent à partir de demain, l'Etat redonne la main aux entreprises pour fixer les règles, il n'y aura plus de nombre minimal de jours de télétravail. Bonjour Maya ATIG.

MAYA ATIG

Bonjour Mathilde MUNOS.

MATHILDE MUNOS

Vous êtes la directrice générale de la Fédération bancaire française, vous représentez les 340 entreprises du secteur, ça représente plus de 350.000 salariés, dans votre secteur est-ce que ça veut dire retour de tout le monde au bureau ?

MAYA ATIG

Alors non, ça ne veut pas dire retour de tout le monde au bureau. Pourquoi ? parce que le télétravail est ancré dans les pratiques des sièges des banques, et tout ce qui est hors agences, depuis assez longtemps en réalité, depuis 2015, et donc les accords de télétravail préexistants à la crise ont permis aux banques de s'adapter très rapidement et de monter, dans certains cas, jusqu'à 90 % de télétravail, et donc aujourd'hui la redescente ce ne sera pas de 90 à 0 %. Par ailleurs, notre secteur, il est connu surtout à travers ses agences, et les agences, c'est important pour les clients, c'est la présence sur place, et donc même en phase de confinement elles sont restées ouvertes et on a fait en sorte, tout en respectant les consignes de permettre aux salariés de rester chez eux plus fréquemment pour travailler, finalement de leur permettre de venir travailler le plus souvent possible.

MATHILDE MUNOS

Mais la tendance depuis 10 ans dans les banques c'est de fermer ces agences, il y en a plus de 3500 qui ont fermé en France en 10 ans avec la numérisation, ça veut dire que finalement le télétravail ça a du bon pour votre secteur qui est plutôt sur une tendance à la dématérialisation.

MAYA ATIG

Alors, en réalité, la baisse du nombre d'agences elle a été beaucoup moins forte en France qu'en Europe, dans certains pays d'Europe ça a baissé de 60 %, et en moyenne, en Europe, ça a quasiment été divisé par deux, la tendance en France c'est plutôt une adaptation du réseau, une respiration, il y a aussi des agences qui ouvrent dans des quartiers qui se développent, et là où les agences ferment c'est parce qu'il y a très peu de fréquentation, ou bien parce que tout simplement les besoins sont différents, c'est deux jours par semaine au lieu d'une ouverture tout le temps.

MATHILDE MUNOS

Donc, ce que vous nous dites c'est que là le télétravail, qui s'est vraiment beaucoup développé, certains ont pris cette habitude avec la crise, ça ne va pas inciter les banques à fermer davantage d'agences ?

MAYA ATIG

Alors, en réalité, le lien est assez distant, il y a d'une part les sièges sociaux dans lesquels le télétravail est bien ancré, les sièges sociaux, ou même parfois les centres d'appels, dans lesquels le télétravail est plus facile à organiser, en revanche les agences, même si certaines des activités sont « télétravaillables », et on peut imaginer dans certains cas que des salariés restent chez eux un jour par mois ou deux jours par mois, pour effectuer des tâches pour lesquelles ils n'ont pas besoin d'être au contact du public, mais la règle c'est quand même d'être au contact du public.

MATHILDE MUNOS

Donc là, concrètement, comment ça va se passer à partir de demain, c'est chaque banque, chaque direction de banque, qui va discuter avec les syndicats pour dire « dans la nôtre, dans notre banque, voilà, on va décider que c'est quoi, un jour, deux jours par semaine », ou alors c'est vraiment chaque salarié pourra faire comme bon lui semble, comment ça va se passer ?

MAYA ATIG

En réalité on va rester dans une période de transition pendant encore quelques mois, puisqu'on est encore soumis à un protocole sanitaire, même s'il n'impose pas de jour minimal de télétravail, il continue, il ne permet pas tout à fait le retour à la normale. Le retour à la normale complet, c'est quoi ? c'est un télétravail basé sur le double volontariat, c'est-à-dire que le salarié doit aussi vouloir télétravailler, ce n'est pas le cas du tout le monde, je tiens à le dire, et donc on va être encore dans une phase de transition, mais de transition douce, vers une nouvelle normalité, où de nouveaux accords de télétravail, qui sont en négociation dans beaucoup de banques, pas forcément dans toutes les banques, mais aussi en négociation, pour nous, avec les petites et moyennes banques, ces accords vont prévoir un cadre pour ce futur télétravail et dans beaucoup de sièges vous aurez deux jours à peu près de télétravail par semaine, c'est assez fréquent, ce n'est pas toujours le cas, et puis dans les agences il faudra vraiment s'adapter aux besoins de proximité avec les clients.

MATHILDE MUNOS

Et vous nous garantessez qu'il y aura forcément, systématiquement, des discussions avec les partenaires sociaux, parce que la ministre du Travail, Elisabeth BORNE, vous avez un peu tapé sur les doigts quand même en début d'année, en reprochant aux banques de ne pas jouer le jeu du télétravail ?

MAYA ATIG

Alors, le dialogue social c'est le mot clé. Dès le début nous avons signé, notre profession dans son ensemble, avec toutes ces organisations

représentatives, une déclaration commune au tout début du premier confinement, pour dire, ce qui est important pour nos métiers c'est la continuité de service, c'est la sécurité, c'est la santé des salariés, la sécurité des opérations, la santé des salariés, c'est très important. On a dialogué sans cesse avec les syndicats, on continuera à le faire, et ces accords de télétravail, qui sont en cours de négociation, ou en voie de finalisation, et pour certains simplement en gestation, ils reposent bien évidemment sur un dialogue constructif avec tous nos syndicats.

MATHILDE MUNOS

Maya ATIG, je rappelle que vous êtes la directrice générale de la Fédération bancaire française, le gouvernement a annoncé qu'il allait mettre un terme aux aides généralisée qui avaient été déclenchées au plus fort de la crise, c'est la fin du « quoi qu'il en coûte », est-ce que les banques vont continuer tout de même à aider les entreprises en difficulté ou est-ce que ça veut dire que le robinet est fermé ?

MAYA ATIG

Non, alors... le robinet du crédit est loin d'être fermé en France, on est l'un des pays dans lesquels le crédit aux entreprises augmente de la façon la plus dynamique, alors qu'il n'est quasiment plus alimenté par les prêts garantis par l'Etat, il reste disponible jusqu'au 31 décembre, mais il se diffuse beaucoup moins, les entreprises en sont moins demandeuses, depuis quasiment septembre dernier, en revanche le crédit à l'investissement, les crédits de trésorerie, restent très largement distribués.

MATHILDE MUNOS

A quels secteurs ? Les plus demandeurs c'est quoi, tous les secteurs ?

MAYA ATIG

Alors à peu près tous les secteurs de l'économie, l'industrie, le commerce, l'hôtellerie et la restauration, quasiment tous les secteurs bénéficient de ces afflux de crédits, le sujet des entreprises en difficulté c'est de s'assurer d'une approche personnalisée à leur égard, et c'est là que la proximité est importante, puisque, pour traiter au mieux des difficultés, il faut les prévenir à l'avance, une entreprise qui pense aujourd'hui qu'elle aura des problèmes dans un an, ce qu'il faut c'est qu'on puisse lui dire aujourd'hui « parlons-en maintenant. »

MATHILDE MUNOS

Une dernière question très rapidement, Maya ATIG, est-ce que vous savez combien les banques ont prêté au total depuis le début de la crise, est-ce qu'on a ce chiffre ou pas ?

MAYA ATIG

Alors, je peux vous donner le chiffre des prêts avec la garantie de l'Etat, qui est de 145 milliards d'euros, je pense qu'il faut à peu près doubler

ce montant si on veut inclure l'ensemble des crédits à l'investissement depuis cette période.

MATHILDE MUNOS

Merci Maya ATIG, directrice générale de la Fédération bancaire française, vous étiez l'invitée du 5/7. 06:27:27. FIN-